

**BUREAU DE TERRITOIRE D'ENERGIE SOMME**  
**Séance du 04 septembre 2025**

Date de convocation : 28 août 2025

Date d'affichage : 05 septembre 2025

**Extrait du registre des délibérations**

Nombre de membres :

Inscrits : 18  
Présents : 13  
Absents : 5  
Votants : 13  
Pour : 13  
Contre : 0  
Abstention : 0

**Objet : Candidature au programme ACTEE « Pensée + »  
porté par la FNCCR**

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 04 septembre à 10 heures 00, le Bureau de Territoire d'Energie Somme, légalement convoqué, s'est réuni dans ses locaux, 3 rue César Cascabel, Pôle Jules Verne 2 à Boves, sous la présidence de M. Alain SURHOMME, 1<sup>er</sup> Vice-Président.

Etaient présents : Patrick DESSEAUX, Michel DESTOMBES, Jean-Paul LECOMTE, Jean-Marie MACHAT, Virginie SANNIER, Francis HOUSSE, Alain SAVOIE, Gaëlle PAYS, Dominique CAMUS, Didier FRANCOIS, Daniel CAVE.

Etaient absents et excusés : Franck BEAUVARLET, Yves MONIN, Jean-Jacques STOTER, Bruno ETEVE, Nicolas PLE

M. Gérard LEFEBVRE a été nommé secrétaire de séance.

La séance étant ouverte, le Président rappelle au bureau que la FNCCR a lancé plusieurs programmes de valorisation de CEE nommés ACTEE depuis 2021 auxquels TE 80 a candidaté afin de permettre le financement de diagnostics énergétiques, de postes d'économe de flux et de matériels sur le patrimoine des communes et EPCI adhérents.

Le 10 juin dernier, une convention de partenariat a été signée avec le Conseil départemental de la Somme, dans le but d'accompagner la création d'une MAPES (Mission d'Appui à la Performance des Etablissements Sanitaires et médico-sociaux) comprenant le recrutement d'un économe de flux dont la mission principale serait d'accompagner les gestionnaires de bâtiments des secteurs du médico-social - personnes âgées/handicapées/petite enfance - dans la mise en œuvre d'actions de maîtrise de l'énergie pour leur patrimoine (bilan énergétique de bâtiments, plan d'actions de réduction des consommations et dépenses d'énergies, accompagner dans la mise en œuvre des actions préconisées, application du décret tertiaire, télégestion énergétique, énergies renouvelables thermiques...). Ces bâtiments extrêmement énergivores ont besoin d'un accompagnement spécifique aux problématiques d'un fonctionnement en continu.

Le programme ACTEE « PENSEE + » de la FNCCR permet de bénéficier de subvention pour un poste d'économe de flux en santé ainsi que de fonds pour l'achat de logiciels de diagnostics et le cas échéant si le département souhaite aller plus loin, la réalisation d'audits énergétiques de bâtiments.

.../...

La validation de ce programme et la nomination des lauréats sont sous-tendues à la participation financière de l'Agence Régionale de Santé (ARS) des Hauts de France.

Les actions doivent porter sur les bâtiments publics, avec une exception pour le lot 1 (RH), où les missions de l'économiste de flux peuvent porter sur un mix d'établissements publics et privés. Il paraît donc opportun de candidater à ce programme ACTEE « PENSEE + ».

Vu le code général des collectivités territoriales et ses articles afférents ;

Vu la convention cadre de partenariat signée avec le Conseil départemental de la Somme le 10 juin 2025 ;

Vu le dispositif ACTEE « PENSEE + » ;

Vu les compétences de TE80 dans le domaine de l'efficacité énergétique et la production d'énergies renouvelable dans les bâtiments publics :

Considérant l'importance de maîtriser les consommations énergétiques des établissements de santé et médico-sociaux par un accompagnement ciblé ;

Le Bureau de TE80, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'autoriser le Président à déposer un dossier de candidature au programme ACTEE « PENSEE + ».
- D'autoriser le Président à mener l'ensemble des démarches nécessaires à la réalisation des objectifs et actions fixés dans le programme ACTEE « PENSEE + » et à signer les documents afférents.

Fait et délibéré en séance

les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Président

Alain SURHOMME

